

# Réunion des directeurs

## 1<sup>er</sup> septembre 2022

---

**Orglandes**

Circonscription de Cherbourg-est



## Nouveaux locaux de la circonscription

### Adresse :

Pôle des circonscriptions du Nord Cotentin

Inspection de l'Education Nationale

Bât B

Centre Affaires Atlantique

Boulevard Félix Amiot

50 100 Cherbourg en Cotentin



# Sommaire

- 1- Présentation de l'équipe
- 2 Le plan de formation
- 3- La sécurité à l'école
- 4- EPS et les intervenants extérieurs bénévoles
- 5- Les évaluations



# Dispositif pHARe

## protocole – HARcèlement – à l'école

---

- Une journée de « sensibilisation » au harcèlement pour tous les directeurs/trices du bassin (1<sup>er</sup> trimestre).
- Quatre axes définis : sensibiliser, former, prévenir, prendre en charge.
- Protocole à mettre en place avec l'équipe pédagogique.

- En cas de besoin :

Sandrine CHABAULT : CPD pour les apprentissages fondamentaux

[dsden-50-fondamentaux-nord@ac-normandie.fr](mailto:dsden-50-fondamentaux-nord@ac-normandie.fr)

Aide à la scolarisation

Equipes Educatives et  
Equipe de suivi de  
Scolarisation

	EE Équipe Éducative	ESS Équipe de Suivi de Scolarisation
QUAND ?	Réunie par le <b>directeur</b> quand la situation d'un élève l'exige.	Réunie par l' <b>enseignant référent</b> pour le suivi des élèves en situation de handicap au moins une fois par an.
QUI ?	<p>Directeur ou chef d'établissement Enseignant(s) de l'élève Membres du Rased Inspecteur, Conseiller Pédagogique AESH Services sociaux et médico-sociaux Médecin scolaire et personnel de santé ERSEH si demande auprès de la MDPH</p> <p><b>FAMILLE</b></p>	<p><u>ERSEH (enseignant référent)</u> Directeur ou chef d'établissement Enseignant(s) de l'élève Membres du Rased Inspecteur, Conseiller Pédagogique AESH Services sociaux et médico-sociaux Médecin scolaire et personnel de santé</p> <p><b>FAMILLE</b></p>
POURQUOI ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aborder une situation d'élève en difficultés scolaires ou comportementales pour trouver <u>ensemble</u> une solution.</li> <li>Effectuer une 1ère demande auprès de la MDPH lorsqu'il y a une hypothèse de handicap : Formulaire de GEVASCO 1ère demande et présence de l'ERSEH (si disponible).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre un suivi du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) ainsi que son évaluation.</li> <li>Proposer des aménagements et des adaptations nécessaires pour garantir la continuité du parcours scolaires.</li> <li>Rédiger le Gevasco REEXAMEN rempli par l'enseignant pour la partie pédagogique et par l'ERSEH ainsi que du document PPS.</li> </ul>
QUOI ?	Réalisation d'un compte-rendu par le directeur.	Réalisation du Gevasco REEXAMEN par l'enseignant et l'ERSEH.
SOLUTIONS	Mise en place d'un PPRE, PAI, aides personnalisées, RASED ou d'aides extérieures.	<p>Demandes possibles auprès de la MDPH :</p> <p>AESH / MPA (matériel pédagogique adapté) / Maintien maternel / Transport / Orientation : SEGPA, Ulis, établissement ou service médico-sociaux (IME, ITEP, UE, Sessad ...)</p>



## Répartition des enseignants référents dans la circonscription

secteurs	Écoles	ERSEH
Bricquebec	Bricquebec mat	<b>Séverine DOUCET</b> 06 23 33 50 90 Refess-bricquebec@ac-caen.fr
	Bricquebec élé	
	Sottevast mat	
	Sottevast élé	
	Négreville	
	Quettetot	
	Rauville la Bigot	
	Rocheville	
	Etang Bertrand Magneville Morville	
Saint Sauveur	Besneville	<b>Isabelle RABAN</b> 02 33 46 00 22 refess-lahayedupuits@ac-caen.fr
	Colomby Orglande	
	Néhou - St Jacques de Néhou	
Montebourg	St Sauveur le Viconte	<b>Nathalie JORE-LEPAYSANT</b> 02 33 40 27 79 refess-valognes@ac-normandie.fr
	Montebourg mat	
Valognes	Montebourg élé	
	Quineville	
	Brix	
	Le Quesney	
	Montaigu Tamerville	
	St Joseph	
	Sausmesnil Ruffosses	
	Tocqueville	
Yvetot		
Tourlaville	Bretteville	<b>Stéphanie DUHEM</b> 02 33 22 02 42 refess-tourlaville@ac-normandie.fr
	Digosville	
St Pierre Eglise	Mesnil au Val	
	St Pierre mat	
	St Pierre élé	
	Fermanville	
	Le Theil/Gonneville	
St Vaast	Teurthéville Bocage	
	Montfarville	
	Quettehou	
	Réville	
	St Vaast	



# Plan de formation 2022/2023

## DSDEN Manche

### Circonscription de Cherbourg Est

- Formation public désigné
- Formation inscription individuelle (PAF)
- Formation en circonscription ( GAIA)



Formation public désigné :

- **SST directeurs** : Lundi 5 sept / Jeudi 8 sept / jeudi 15 sept  
(Faisant fonction)
- **Débuter en ASH** : Vendredi 9 sept
- **Enseignants nouvellements nommés en CP** : Lundi 12 sept
- **Enseignants nouvellement nommés en maternelle** :  
vendredi 16 sept

# PAF : Plan académique de formation / Inscription individuelle

[ACCESSIBIL](#)

# GAIA

## Consultation du plan de formation

I 050

### Recherche de dispositifs de formation

Précisez un ou plusieurs critères de recherche...

Identifiant du dispositif :

OU

Année de gestion :

Un ou plusieurs mots significatifs des dispositifs de formation recherchés (les saisir l'un à la suite de l'autre en les séparant par un blanc) :

Objectif :

Thème :

Valider

Accueil

Consultation du  
Calendrier

Suivi de formation

Inscription  
Individuelle

Consultation du  
Plan



21D0500052	FORMATION AUX PREMIERS SECOURS - CAND.IND.
21D0500051	PREPA. CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERINS-CAND.IND
21D0500050	PREPA. CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERDIR-CAND.IND
21D0500047	PREPARATION AU CAFIPEMF - CAND.IND.
21D0500042	ACC. D'UNE DEMARCHE D'AUTOFORMATION - CAND. IND.
21D0500035	PEDAGOGIE COOPERATIVE ET TUTORAT ENTRE P-CAND.IND.
21D0500033	DIVERSITE PEDA. ET GESTION DE L'HETERO. - CAND.IND
21D0500032	RESPECT D'AUTRUI - ECOLE DE LA CONFIANCE
21D0500031	FLUIDITE DES PARCOURS DES ELEVES A BEP - CAND.IND.
21D0500024	PREPA.AUX CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES-CAND.IND.
21D0500012	SCOLARISATION DES ELEVES ALLOPHONES - CAND.IND.
21D0500010	FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE-CAND.IND
21D0500008	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL - CAND.IND.

**CANDIDATURES INDIVIDUELLES**

21D0500008	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL - CAND.IND.	9766	SST RPS - RISQUES PSYCHO-SOCIAUX - CAND.IND.
21D0500010	FORMATION CONTINUE DES DIRECTEURS D'ECOLE-CAND.IND	9768	SST DES DIRECTEURS D'ECOLE - CAND.IND.
21D0500012	SCOLARISATION DES ELEVES ALLOPHONES - CAND.IND.	9775	ENSEIGNER A UN ELEVE ALLOPHONE EN CLASSE BANALE
21D0500024	PREPA AUX CERTIFICATIONS COMPLEMENTAIRES-CAND.IND.	9791	PREPARATION A LA LISTE D'APTITUDE DES DIRECTEURS
21D0500031	FLUIDITE DES PARCOURS DES ELEVES A BEP - CAND.IND.	9807	STAGE TSA - CAND.IND.
		9808	STAGE TCC - CAND.IND.
		9831	PIA 3 : EDUCATION INCLUSIVE ET MEEF 1 - CAND.IND.
		9832	PIA 3 : EDUCATION INCLUSIVE ET MEEF 2 - CAND.IND.
21D0500033	DIVERSITE PEDA. ET GESTION DE L'HETERO. - CAND.IND	9810	PENSER LA DIVERSITE DES COMPETENCES - CAND.IND.
21D0500035	PEDAGOGIE COOPERATIVE ET TUTORAT ENTRE P-CAND.IND	9812	PENSER ET METTRE EN OEUVRE LA COOPERATION-CAND.IND
21D0500042	ACC. D'UNE DEMARCHE D'AUTOFORMATION - CAND. IND.	9819	FORMATION ACCESS 2010-2013-2016 - CAND.IND.
		9820	FORMATION EXCEL 2010-2013-2016 - CAND.IND.
		9821	FORMATION POWERPOINT 2020-2013-2016 - CAND.IND.
		9822	FORMATION WORD 2020-2013-2016 - CAND.IND.
		9823	PRENDRE EN MAIN WINDOWS 10 - CAND.IND.
		9824	SE PERFECTIONNER EN ORTHO. ET GRAMMAIRE-CAND.IND.
		9825	SECURITE INFORMATIQUE - CAND.IND.
		9856	FORMATION LIBRE OFFICE 5 - CAND.IND.
		21D0500047	PREPARATION AU CAFIPEMF - CAND.IND.
21D0500050	PREPA. CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERDIR - CAND.IND.	9857	PREPA A L'ECRIT DU CONCOURS PERDIR - CAND.IND.
21D0500051	PREPA. CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PERINS - CAND.IND.	9858	PREPA A L'ECRIT DU CONCOURS PERINSPECT - CAND.IND.
21D0500052	FORMATION AUX PREMIERS SECOURS - CAND.IND.	9859	SECOURISME - GESTES QUI SAUVENT - CAND.IND.
		9860	SECOURISME PSC1 - CAND.IND.



**18 h de Formation en circonscription**

## Parcours de formation

Enseignants hors  
parcours imposé

Enseignants en plan  
Mathématiques ou français

Enseignants  
en évaluation écoles

Enseignants en  
accompagnement relance  
numérique

Enseignants en parcours  
Laïcité- valeurs de la  
République

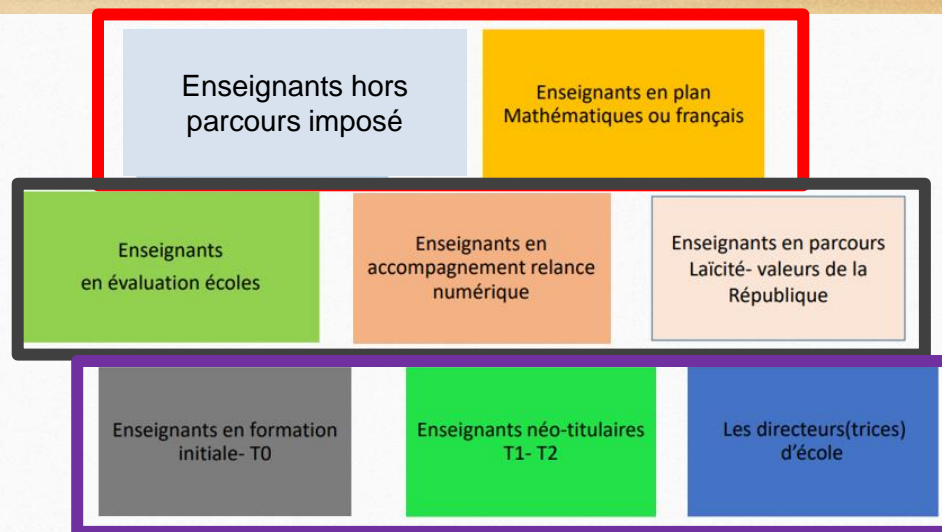
Enseignants en formation  
initiale- T0

Enseignants néo-titulaires  
T1- T2

Les directeurs(trices)  
d'école



## Répartition des enseignants sur les 18 h de formation en circonscription



Parcours	Animations Maths/Français	Animations au choix
Hors parcours imposé	6 h Français – 6 h Maths	6 h
Plan Français et Maths	-	3 h
Evaluation écoles	-	6 h
Plan Relance numérique	-	6 h
Parcours Laïcité	6 h Français <b>ou</b> Maths	6 h
Enseignants formation initiale T0	Formation spécifique	
Enseignants T1	Formation spécifique	6h
Enseignants T2	6 h Français – 6 h Maths	6 h
Directeurs	6 heures sauf pour le parcours Evaluation Ecole	

# Détail des différents parcours

## Hors parcours imposé

- 6 heures mathématiques - 6h français
- 2 X 3 heures d'animation « autres disciplines »

## Plans mathématiques et français

- 30 heures de formation- accompagnement- conception –analyse dont 8 heures remplacées
- 3h d'animations au choix

## Evaluation école

- 12 heures de travail en équipe école
- 2 X 3heures ou 6h d'animations au choix

## Laïcité- Valeurs de la République

- Module de 6 heures sur la laïcité et valeurs de la République
- 6 heures de mathématiques ou français et 6 heures au choix « autres disciplines »

## Plan Relance Numérique

- 12 heures d'accompagnement par l'équipe numérique
- 2 x 3 heures d'animation ou 6 h d'animations au choix

## La formation des T0 « temps plein »

- Parcours de consolidation : 11 jours de formation INSPE + 15 heures d'animations pédagogiques
- Parcours d'approfondissement : 8 jours de formation INSPE + 12 heures d'animations

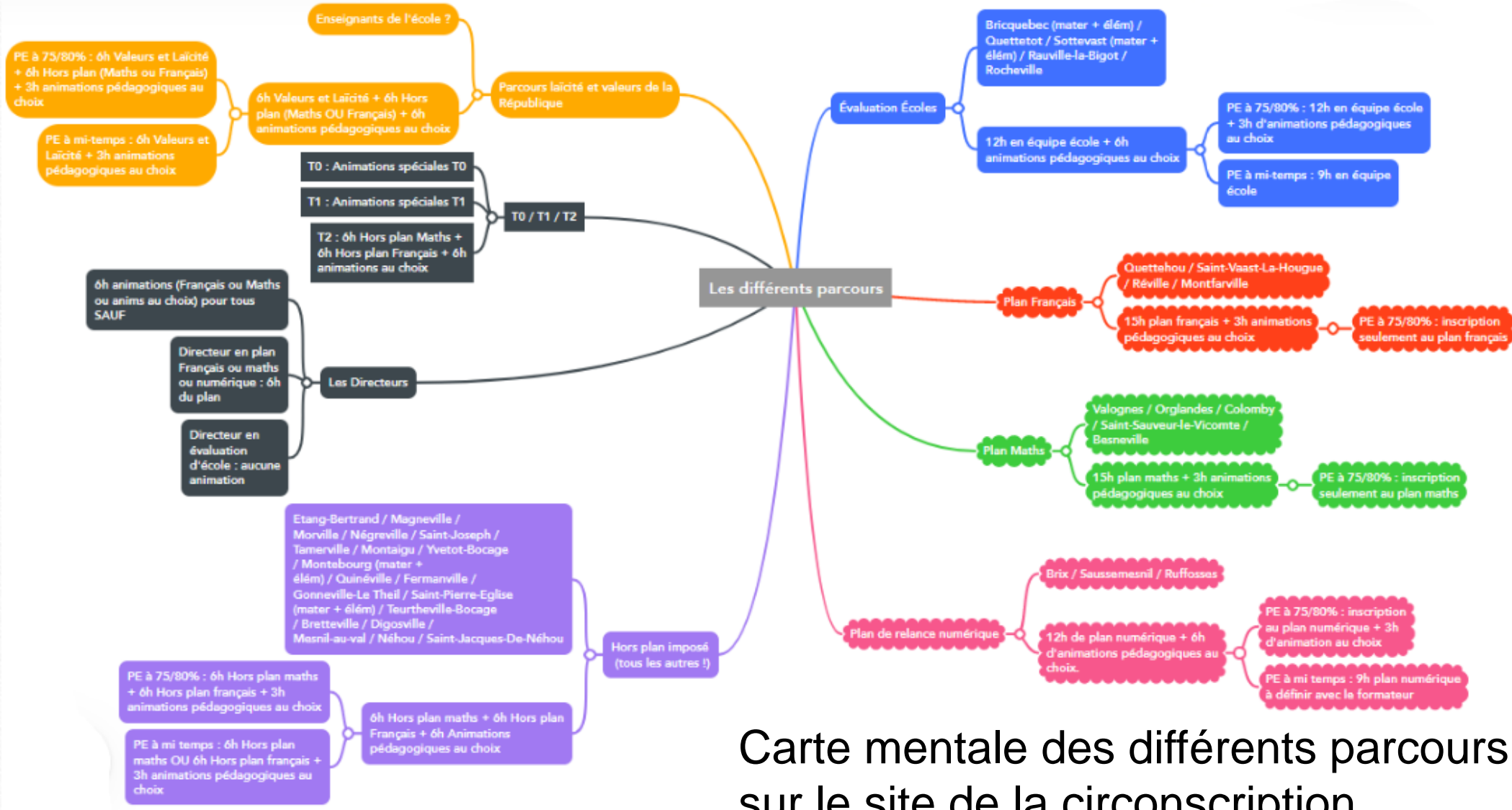
## Le continuum de formation des néo-titulaires

- T1 : 6 heures remplacées- 12h animations spécifiques – 2X 3 heures d'animations « autres disciplines »
- T2 : 6 heures remplacées- 4 heures observation – analyse – 18 h d'animations

## Les directeurs-trices

- 6 heures d'animations pédagogiques ( selon leur choix )
- formations de bassin





Carte mentale des différents parcours sur le site de la circonscription

## Ecoles concernées par un parcours spécifique

Enseignants en plan  
Mathématiques ou français

Plan Français :  
- Quettehou  
- St Vaast la Hougue  
- Réville  
- Montfarville

Plan Maths  
- Valognes  
Tocqueville/Deslile  
- Orglandes/Colomby  
- St Sauveur le Vicomte  
- Besneville

Enseignants  
en évaluation écoles

- Bricquebec maternelle  
- Bricquebec Elémentaire  
- Quettetot  
- Sottevast maternelle  
- Sottevast élémentaire  
- Rauville la Bigot  
- Rocheville

Enseignants en  
accompagnement relance  
numérique

- Brix  
- Ruffosses/  
Saussemesnil

Enseignants en parcours  
Laïcité- valeurs de la  
République

- Digosville




---

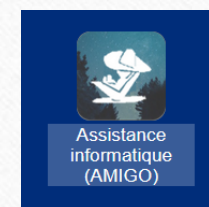
# Quelques informations concernant le numérique



# VOS CONTACTS



@ CIRCONSCRIPTION CHERBOURG EST	Tiffany LERENDU cpnum.bassinnord@ac-caen.fr
@ BASSIN NORD	Etienne LEFEBVRE erun.cherbourgouest@ac-caen.fr
@ DÉPARTEMENT	Cédric DHO dsden50-cpdnum@ac-caen.fr
 TECHNIQUE	assistance.ac-caen.fr ou via l'intranet



# PLAN DE RELANCE NUMERIQUE : NOUVEAUX EQUIPEMENTS

---

– Plan de relance numérique : factures



questionnaire

– Découverte et prise en main de nouveaux outils



- 
- Toujours possible de s'abonner
  - Les nouvelles classes et nouveaux comptes
  - Codes de connexion



# LE SITE NUMÉRIQUE 50

académie Normandie

NUMÉRIQUE 50

Accueil CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE Prévention Site Numérique50 (habituel)

PROUVE-LE (en cours)

L'équipe vous propose de participer au dispositif "PROUVE-LE" pour travailler l'EMI avec vos classes.

Voici l'image proposée en ce moment :

Tour Eiffel

Cliquez ici :

- pour plus d'informations

À la une

RESSOURCES NUMÉRIQUES

Collectées par l'équipe numérique de la Manche

Entrez dans la matrice

Articles

- > Les visios de l'éduc
- > Animation pédagogique robotique
- > PAF : stage webradio

Envoi du kit de rentrée qui rappelle les actions dans les prochains jours.

Lettre d'informations de la DSDEN de la Manche #18 - 5/07/2021

Quelles sont les dernières ressources et actions pédagogiques proposées ou relayées par les équipes départementales ?

#### Equipe départementale EAC 50

- Sur le même principe que les années précédentes, le C.A.U.E (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Manche et ses partenaires participent à l'opération nationale **LES ENFANTS DU PATRIMOINE**. Cette opération (17/09/2021) vise à proposer aux scolaires, de la maternelle au lycée, des animations gratuites la veille des Journées européennes pour découvrir les richesses des patrimoines de leur territoire. ➡ <https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/eac/spip.php?article414>
- Pour la cinquième année, le dispositif « **ECOLE ET CINÉMA** » a connu une forte adhésion de la part des enseignants malgré tous les aléas dus aux fermetures prolongées des salles de cinéma. Ce réel attachement à ce dispositif, nous encourage donc à poursuivre l'année scolaire prochaine.  
**Les films sélectionnés pour 2021/2022** sont les suivants :
  - 1er trimestre : Mon voisin Totoro (cycle 2) / L'île de Black Mor (cycle 3)
  - 2e trimestre : Kerity La maison des contes (cycle 2) / La vallée des loups (cycle 3)
  - 3e trimestre : L'histoire sans fin (cycles 2 & 3)

## **EVALUATIONS CP ET CE1**

**Evaluations CP et CE1 : 12 au 23 septembre**

**Evaluations mi CP : du 16 au 27 janvier 2023**



## Ecoles accueillant des contractuels PES/T1 et T2

Contractuels	PES	T1	T2
<ul style="list-style-type: none"><li>- St Pierre Eglise</li><li>-Montebourg maternelle</li><li>- Quettehou</li><li>- Digosville</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Bricquebec</li><li>- Rauville la Bigot</li><li>- Valognes</li><li>-Tocqueville</li><li>- St Pierre Eglise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Valognes /Tocqueville</li><li>- St Vaast</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Bricquebec</li><li>- Digosville</li><li>- Teurthéville Bocage</li><li>- Orglande</li><li>- Besneville</li></ul>

The image features a light brown wooden background. In the center, there is a white rectangular box with a thin green border. Two thick black horizontal bars extend from the left and right edges of the white box. A thin green horizontal line is positioned just above the text 'EPS'.

EPS



# CONTENUS

- Procédure départementale agrément Intervenants Extérieurs
- Rencontres EPS et agréments
- 2 axes prioritaires : savoir nager et savoir rouler

# EPS - Rencontres 2022-2023

- Marathon des classes
- Rondes et jeux chantés : fin novembre / début décembre
- Danse : en attente
- Sécurité piétons : lundi 22- mardi 23-vendredi 26 mai
- Cyclo APER : début juin
- Orientation : fin juin (deux dernières semaines)



# EPS - Agréments

- Agréments natation, valables à partir de **janvier 2018**.
- Procédure d'inscription (dates en lien sur le site de circo)
- <https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/cherbourgville/spip.php?article95>

<b>Piscine Equeurdrville</b>	<b>Piscine Chantereyne Cherbourg</b>	<b>Piscine Beaumont - Hague</b>	<b>Centre aquatique Collignon</b>	<b>Piscine de St Sauveur le Vicomte (bonnet obligatoire)</b>	<b>Piscine Les Pieux</b>	<b>Piscine Aquadick Carentan (bonnet obligatoire)</b>
Lundi 5 septembre rdv 8 h 45	Lundi 19/09 rdv 15h30  Lundi 26/09 rdv 15h30  Lundi 5/12 rdv 15h30	Vendredi 2 septembre 9 h 45	Mardi 13/09 rdv 9h25  Jeudi 15/09 rdv 14h25  Jeudi 15/12 rdv 9h25	mardi 20/09 à 18h (10 pers maxi)  Vendredi 16/09 à 16h30	Mardi 6 septembre rdv 15 h 45	

## Agrément vélo (apporter son vélo et son casque)

<b>Mercredi 21 septembre 9h-10h</b>	<b>Jeudi 29 septembre</b> <input type="checkbox"/> <b>17h-18h</b>	<b>Lundi 3 octobre 17h-18h</b>
Rdv parking du gymnase Marcel Lechanoine / stade, <b>Valognes</b>	Rdv parking de l'école de voile à Collignon <b>Tourlaville</b>	Rdv parking de l'école à <b>Beaumont</b>

<b>Etrier cherbourgeois Tollevast</b>	<b>Ecurie de la gare St Martin D'Audouville</b>	<b>Les Pieux</b>
<b>Jeudi 22 septembre à 10 h 00</b>	<b>Mardi 27 septembre à 17h30</b>	<b>Jeudi 8 septembre à 9 h 00</b>



# Procédure départementale Intervenants Extérieurs

---

- ✓ Activités Physiques et Sportives
- ✓ Activités artistiques (Danse, Arts du cirque, Musique)
- ✓ Attestation de Première Education à la Route (Enfant rouleur)

## Procédures relatives à la participation d'IE apportant leur concours à l'enseignement des APS

### Tableau de synthèse

<b>Projet péda</b>	Le/la directeur (trice) conserve à l'école un exemplaire du projet pédagogique co-rédigé avec le/les intervenant(s).								
<b>Statut de l'intervenant</b>	<b>PROFESSIONNEL</b> (intervenant contre rémunération)				<b>BENEVOLE</b> (n'intervenant pas contre rémunération)				
<b>Situation de l'intervenant</b>	Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération et bénéficie d'une réputation d'agrément pour intervenir à titre professionnel.		Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération mais ne bénéficie pas d'une réputation d'agrément pour intervenir à titre professionnel.		Dispose des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération mais choisit de le faire à titre bénévole.		Ne dispose pas des qualifications ou du statut requis pour intervenir contre rémunération.		
	<b>Intervenants professionnels concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle valide.</li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLC EPS</li> </ul>		<b>Intervenants professionnels concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contractuels disposant d'une qualification spécifique pour l'activité concernée.</li> <li>Fonctionnaires dont le statut particulier ne prévoit pas l'enseignement des activités sportives mais qui disposent d'une qualification spécifique pour l'activité concernée</li> </ul>		<b>Intervenants bénévoles concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle valide.</li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLC EPS</li> </ul>		<b>Intervenants bénévoles concernés sont détenteurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>d'une certification fédérale</li> <li>du brevet national de pisteur-secouriste</li> <li>du BNSSA</li> </ul>		<b>Intervenants bénévoles concernés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les autres</li> </ul>
<b>Agréé sur titre ?</b>	OUI		NON		OUI		NON		
<b>Doit participer à une réunion d'information</b>	NON		NON		NON		NON	OUI	
<b>Nécessite procédure d'agrément IA-DASEN ?</b>	NON		OUI		NON		OUI		
<b>CONVENTION</b> liant la DSDEN et l'intervenant.	<b>Projet ponctuel*</b>		<b>Projet régulier**</b>		<b>Projet ponctuel*</b>		<b>Projet régulier**</b>		
	PAS DE CONVENTION		CONVENTION		PAS DE CONVENTION		CONVENTION		
<b>Vérifications à réaliser par le/la directeur (trice) d'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs : carte pro valide + conditions d'exercice → à vérifier par le/la directeur (trice) <a href="http://enapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Rec_besche">http://enapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Rec_besche</a></li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLCEPS : statut à justifier par l'intervenant auprès du directeur(trice)</li> </ul>		Vérification de la convention via la plateforme M@gistère-Parcours DSDEN50 <b>Si absence de convention</b> , prendre l'attache du CP EPS de circonscription.		Vérification de la convention via la plateforme M@gistère-Parcours DSDEN50 <b>Si absence de convention</b> , prendre l'attache du CP EPS de circonscription.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Educateurs sportifs : carte pro valide + conditions d'exercice → à vérifier par le/la directeur (trice) <a href="http://enapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Rec_besche">http://enapublic.sports.gouv.fr/CarteProRecherche/Rec_besche</a></li> <li>ETAPS, CETAPS, PE, PLCEPS : statut à justifier par l'intervenant auprès du directeur(trice)</li> </ul>		
<b>Pièces à fournir à l'IEN de circo</b>			<b>Annexe B</b> + photocopie diplôme, certification, titre justifiant la qualification				<b>Annexe A</b> + le cas échéant, photocopie diplôme, certification, titre justifiant la qualification		

\* **Projet ponctuel** : jusqu'à 3 séances    \*\* **Projet régulier** : au-delà de 3 séances



# Accès aux conventions



SOMMAIRE

► Accueil

Ressources pour le  
projet d'école

Formulaires,  
conventions...

Cherbourg Est

Lettres  
d'informations,  
forum de  
discussions...

► Stockage des fichiers

**m@gistère**  
NORMANDIE

ACTIVITÉ

Conventions



Cliquez ici pour retourner au SOMMAIRE



ACTIVITES ARTISTIQUES



ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Télécharger le dossier

# DEMANDE EXPRESSE D'AGREMENT

*A adresser à l'IEN de Circonscription 3 semaines avant le début du module*



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Manche

DESCO

ANNEXE A

## DEMANDE EXPRESSE D'AGRÉMENT D'INTERVENANTS EXTERIEURS BÉNÉVOLES

Activités physiques sportives

École :	RNE :	Circonscription :	Année Scolaire :
---------	-------	-------------------	------------------

Activité concernée :	<input type="checkbox"/> Activité à encadrement renforcé (cf. Notice)	Lieu de l'activité : Les personnes listées sont amenées à intervenir à partir du mois de :
	<input type="checkbox"/> Activité ordinaire (toutes les autres activités)	

### Demande d'agrément

Les personnes ci-dessous :

- Ont participé à la **réunion d'information\*** et ont satisfait aux conditions requises dans le département.
- Sont détentrices d'une **qualification** les rendant éligibles pour l'activité concernée (**joindre photocopie du diplôme**)
- ou - Sont détentrices d'une **certification** délivrée par une fédération sportive agréée par l'Etat pour l'activité concernée (**joindre photocopie de la certification**)
- Sont détentrices du diplôme du **brevet national de pisteur-secouriste** pour les activités en milieu enneigé (**joindre photocopie du brevet**)
- Sont détentrices du diplôme du **brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique** pour les activités aquatiques et nautiques (**joindre photocopie du brevet**)

NOM d'usage	Prénom	Nom de naissance si différent	Date de naissance	Ville de naissance + n° du département + arrondissement	Pays de naissance**	Date de participation réunion d'information ou qualification/certification/brevet

\*La participation à une réunion d'information est à renouveler tous les 5 ans (années civiles) sauf nouvelles dispositions réglementaires (N.B. escalade / 1 an).

\*\*Pour les personnes nées à l'étranger, joindre la photocopie de la carte d'identité

Fait à ....., le .....  
Le/la directeur(trice) d'école

Fait à ....., le .....  
L'inspecteur(trice) de l'éducation nationale  
de la circonscription 1<sup>er</sup> degré

**Agrément accordé**  
Fait à Saint-Lô, le .....  
pour l'IA- DASEN de la Manche  
et par délégation, l'adjoite au DASEN, Lydia Deret

FICHE À ENVOYER À L'I.E.N. DE LA CIRCONSCRIPTION. / Cette demande devra être effectuée **au moins 3 semaines** avant le début de l'intervention des personnes listées.

Ajouter si nécessaire des lignes au tableau afin d'éviter de compléter plusieurs fiches.



# PROJET PEDAGOGIQUE AVEC Intervenant extérieur

- ❖ Autorisé et conservé par le/la directeur/trice
- ❖ Au delà de 3 séances, s'assurer que la structure est bien conventionnée.

# 30 minutes d'activités physiques quotidiennes

<https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/eps//spip.php?rubrique156>

30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école

Etre en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour bien apprendre.





# Génération 2024



<https://www.ac-caen.fr/dsden50/discip/eps//spip.php?article172>

## Génération 2024

### ■ 1-Le label "Génération 2024"

Vous trouverez dans cet article le diaporama présenté aux directeurs dans le cadre de la labellisation "Génération 2024" et le cahier des charges.



Diaporama Stage  
G2024 du 23\_09\_19



Cahier des charges  
label G2024

### ■ 2-Dossier de candidature labellisation "Génération 2024"

# Prévention des risques

---

Préparation de la rentrée 2022



# Protocole Sanitaire

COVID-19

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

La détermination du niveau applicable pourra concerner **tout ou partie du territoire**. Elle s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

# Les outils et ressources

- Mise à jour du DUERP, (afin de préparer en amont le prochain CE avec maire et IEN)
- Diaporama « accueil Santé et Sécurité au Travail »
- Le calendrier des actions de prévention de l'année 2022-2023, et les accès aux outils SST de l'intranet académique.



# PROGRAMME ANNUEL DES ACTIONS DE PREVENTION DES ÉCOLES DE LA MANCHE

2022/2023

Registres
Réunions
Exercices de sécurité

Conseiller départemental de prévention : **Didier LE DRÉAU**

✉ : [dsden50-consprevention@ac-normandie.fr](mailto:dsden50-consprevention@ac-normandie.fr)

☎ : 02 33 06 92 30

Assistant(e) de prévention de circonscription :

✉ : [dsden50-adp-circonscription@ac-caen.fr](mailto:dsden50-adp-circonscription@ac-caen.fr)

☎ :

Assistant de prévention du bassin nord (+ Carentan) : **Alain SCMITT**

✉ : [dsden50-adp-nord@ac-caen.fr](mailto:dsden50-adp-nord@ac-caen.fr)

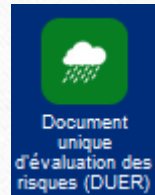
PERIODE	Directrices / Directeurs d'école	Outils - ressources
Pré-rentrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vérifier et/ou mettre à jour les affichages en santé et sécurité au travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Affichages : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/vadémécum/aide-mémoire/état des lieux-registres-affichages</a></li> <li>○ Kit de rentrée remis à la réunion de direction de pré-rentrée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseil des maîtres de prérentrée : Communiquer aux équipes les informations réglementaires (documents ressources) et les procédures d'évacuation et de mise en sûreté.</li> <li>○ Lister les personnels formés aux gestes de premiers secours et à la manipulation des extincteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ PPMS <sup>(1)</sup> : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/personnes et documents ressources/PPMS</a></li> <li>○ <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/Registre incendie</a></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etablir le calendrier des exercices pour l'année :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incendie : le 1<sup>er</sup> dans le mois qui suit la rentrée (<b>septembre</b>), et au moins 1 par semestre (<b>sans excéder 6 mois entre 2 exercices</b>), ou 1 par trimestre.</li> <li>- PPMS <sup>(1)</sup> attentat intrusion : 1 exercice en période 1 (septembre/octobre) ; (<i>sous réserve des informations contenues dans la circulaire PPMS à venir</i>)</li> <li>- PPMS <sup>(1)</sup> risques majeurs : 1 exercice avant les congés de Noël. (<i>sous réserve des informations contenues dans la circulaire PPMS à venir</i>). <b>IMPORTANT : exercice cadre programmé le mardi 13 décembre 2022 pour les établissements de la zone PPI de la centrale de Flamanville.</b></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ REGISTRE INCENDIE : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/personnes et documents ressources/Registre incendie</a></li> <li>○ PPMS <sup>(1)</sup> : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/personnes et documents ressources/PPMS</a></li> </ul>
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Remonter à l'ADP toute anomalie repérée ou information manquante dans les applications dématérialisées (RSST, DUERP, Espace de stockage PPMS) : <a href="mailto:dsden50-consprevention@ac-normandie.fr">dsden50-consprevention@ac-normandie.fr</a></li> <li>○ Mettre à jour administrativement (noms, effectifs, listes, ...) le registre incendie, les PPMS <sup>(1)</sup> et le DUERP <sup>(2)</sup></li> <li>○ PPMS <sup>(1)</sup> : Vérifier le contenu des malettes PPMS <sup>(1)</sup> et le stock d'eau,</li> <li>○ DUERP <sup>(2)</sup> : Assurer le suivi des actions de prévention engagées sur l'année, notamment en fonction du contexte sanitaire (indiquer les dates de réalisation dans l'outil intranet DUERP) ;</li> <li>○ Ajuster la procédure d'évacuation incendie en fonction du bilan de l'exercice ;</li> <li>○ RSST <sup>(3)</sup> : Assurer le suivi des signalements dont la compétence relève de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ PPMS <sup>(1)</sup> : <a href="#">Intranet académique/sécurité et crise/PPMS espace de stockage</a></li> <li>○ REGISTRE INCENDIE : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/personnes et documents ressources/Registre incendie</a></li> <li>○ DUERP <sup>(2)</sup> : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/DUERP</a></li> <li>○ RSTT <sup>(3)</sup> : <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/RSTT</a></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Conseil d'école</b> : Présenter les procédures d'évacuation incendie, le bilan de l'exercice, les procédures PPMS <sup>(1)</sup> et le programme de prévention 2021-2022 de l'école.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Septembre : réaliser l'<b>exercice évacuation incendie n°1</b> et adresser le bilan au conseiller départemental de prévention : <a href="mailto:dsden50-consprevention@ac-normandie.fr">dsden50-consprevention@ac-normandie.fr</a></li> <li>○ Septembre - Octobre : Réaliser un exercice <b>PPMS <sup>(1)</sup> attentat intrusion</b> et enregistrer en ligne l'évaluation. (<i>sous réserve des informations contenues dans la circulaire PPMS à venir</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="#">Intranet académique/santé et sécurité au travail/Registre incendie/grille d'évaluation</a></li> <li>○ <a href="#">Intranet académique/sécurité et crise/PPMS/grille d'évaluation</a></li> </ul>



# Mises à jour des registres

- Le DUERP :

- Les effectifs de l'école
- Nom du directeur ou directrice
- Nom du maire



- PPMS attentat intrusion :

- Horaires de l'école,
- Effectifs, ...

- PPMS risques majeurs :

- Effectifs





# Programmation des exercices

## ➤ Incendie :

- 1er exercice : 3ème semaine de septembre 2022
- 2ème exercice : 2ème semaine de février 2023

L'évaluation de chaque exercice incendie est à envoyer au conseiller départemental de prévention

[dsden50-consprevention@ac-caen.fr](mailto:dsden50-consprevention@ac-caen.fr)

et à l'ADP de circo :

[dsden50-adpvalognes@ac-caen.fr](mailto:dsden50-adpvalognes@ac-caen.fr)

## ➤ PPMS attentat intrusion :

- Exercice 3ème semaine d'octobre 2022

## ➤ PPMS risques majeurs :

- Exercice 4ème semaine de novembre 2022

(sauf écoles secteur PPI Flamanville :

exercice le mardi 13 décembre)

L'évaluation de chaque exercice ppms est à enregistrer en ligne sur le site intranet académique





## Circulaire de rentrée 2022/2023

### 1. Une École engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux

- Agir dès la maternelle et poursuivre en élémentaire
- Un collège plus ouvert
- Un lycée professionnel d'excellence pour assurer la réussite de tous
- Une formation des professeurs renforcée au plus près des besoins
- Entrer dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves

## 2. Une École engagée pour l'égalité et la mixité

→ Une École pleinement inclusive

→ Cibler la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte

→ Lutter contre les assignations sociales et territoriales

→ Redoubler d'effort contre le décrochage scolaire

## 3. Une École engagée pour le bien-être des élèves

→ Une École fondée sur le respect de l'autre

→ Une attention accrue à la santé mentale des élèves

→ L'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves

→ S'engager pour l'environnement et le développement durable



# Pour nous contacter

Poste	Nom	Adresse
CPC généraliste	Laurence Mouchel	cp-valognes@ac-caen.fr
CPC EPS	Sophie MARIE	cpeps-valognes@ac-caen.fr
Mission ADP ( sécurité)		dsden50-adp-valognes@ac-caen.fr
CPC numérique	Tiffany Lerendu	cpnum.bassinord@ac-caen.fr
CPD apprentissage fondamentaux	Sandrine Chabault	dsden50-cp-fondamentaux-nord@ac-normandie.fr
Coordinatrice REP	Sandrine Mouchel Launey	Sandrine.launey@ac-normandie.fr
Coordinateur PIAL ( mardi et vendredi)	Jean-Marc Joly	<u>dsden50-coordopial-cherbest@ac-caen.fr</u> 02 33 41 12 69 06 45 63 88 39